

Le 15 décembre 2017

Procès-verbal de la réunion du 23 Novembre 2017

<u>Présents :</u>	Présidente	:	I. Delrue
	Bruxelles – Brabant Wallon	:	M. Mercier
	Hainaut	:	C. Notelaers et E. Penay
	Liège	:	M. Joliet et B. Riga
	Luxembourg	:	J.-M. Fivet et B. Rausch
	Namur	:	J. Lauwerys, O. Pierre et C. Nicolas
	Secrétaire département	:	C. Dupuis

Invités présents : **J. Marnegrave**, Direction Technique

Invités excusés : **F. Appels**, Président Commission Législative
 O. Monsieur, Président CP Bruxelles – Brabant Wallon
 C. Colmant, membre du CP Bruxelles - Brabant Wallon

Heure début : 19 h 15 **Heure fin :** 21 h 15

Accueil des représentants.

1. Approbation du procès – verbal de la réunion du 21/04/2017

Le PV est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2. Ordre du jour de la DT.

3.1 Formations continuées

Elles ont débuté le 11 novembre pour le Minibasket. Le but est de mettre tout le monde « à jour » à la philosophie du Minibasket.

Sur 106 inscriptions, 88 personnes étaient présentes. 56 personnes avaient passé leur diplôme avant 2013. 19 personnes présentes n'ont pas encore de diplôme.

Les mêmes principes vont être appliqués au MaxiBasket. Objectif : les détenteurs des diplômes d'avant 2013 auront jusque la saison 2020-2021 pour se mettre à jour. Il y aura une manifestation le 11 novembre et une

autre en mai-juin. Le club de Ciney s'est déjà proposé pour une formation de 4 clinics en 2018 (Mini et Maxi). On veut offrir un maximum de possibilités aux candidats sur les 6 thèmes définis qui devront être respectés. Les candidats pourront aussi suivre 3 modules dans les sessions de formation (133-138-132). Ces modules correspondent aux 6 thèmes. Un clinic = 2 heures ou une matinée. Un module = 3 à 6 heures. Le candidat devra valider 120 points : 1 clinic 30 points, 1 module 40 points. Inscriptions obligatoires. La formation continuée est un outil pour continuer sa formation en Mini et MaxiBasket.

Le programme 2018 sera disponible au plus tôt (fin janvier 2018 au plus tard). Un appel aux clubs y sera joint (avec cahier des charges qui doit être décidé en CDA).

C. Notelaers : formation dans les clubs : qui vient donner la formation ?

Si c'est une formation continuée : la DT impose les thèmes et les intervenants. Qui prend en charge l'intervenant ? à décider. Formations gratuites ? d'après J. Marnegrave, ce devrait être gratuit mais il n'y a pas encore de position officielle (à décider en CDA).

B. Riga : s'il n'y a pas assez de clubs, que fera-t-on ?

La DT organise déjà 2 journées (11/11 et mai-juin). Il y a encore beaucoup de coaches qui n'ont pas suivi la formation. La Présidente précise et regrette que des rencontres étaient programmées dans les provinces malgré la journée protégée jusque 14h. Des coaches se sont plaints de ne pouvoir assister aux clinics.

J. Marnegrave ajoute que la DT peut organiser 4 clinics le 11 novembre. Cela ferait 120 points (4*30 points). Tout ne doit pas se faire forcément à Jambes. Il regrette que les provinces n'aient pas donné suite à la demande de protéger la matinée du 11 novembre. Les clubs ont réagi, c'est qu'ils se sentent concernés.

Entre le 11 novembre 2017 et le 11 novembre 2020, les candidats auront largement le temps de valider leurs 120 points. Bien sûr, certains s'y prendront à la dernière minute. Et s'ils n'y arrivent pas, ils doivent arrêter de coacher au vu de leur intérêt pour leur formation.

La validation est donnée pour 4 ans. Puis on repartira sur la base des Olympiades suivantes.

Le CP Liège attendait une confirmation pour la journée du 9 septembre qui aurait été donnée si suite avait été donnée. La journée a donc été annulée.

J. Marnegrave précise que s'il reçoit des infos, il essaie d'y donner suite. Il assume la responsabilité de l'annulation de la journée du 9 septembre. B Riga confirme qu'un mail a été envoyé au Secrétaire Général et qu'il n'y reçu aucune réponse.

C. Notelaers s'étonnait de l'absence de formations entre septembre et décembre parce qu'il pensait qu'il y en aurait déjà en 2017.

C. Notelaers pense qu'il faudrait améliorer la communication.

J. Marnegrave a envoyé un mail à tous les candidats en formation de 2006 à 2013. Les infos sont parues sur Facebook et dans la News Letter. Le problème est que 30% des secrétaires donnent suite au contenu de la News Letter. Cela a été mis sur le site également. Christophe nuance. Il faut gratter pour trouver l'info. Les clubs ne savent pas toujours ce qu'est la journée des Cadres. L'info donnée semble trop lacunaire, ou du moins pas assez évidente pour un novice. Julien a demandé à ce qu'il n'y ait pas trop d'infos dans la News Letter car il ne disposait pas encore de toutes les précisions. Pour une « mauvaise » communication, 86 personnes étaient présentes.

B. Riga remarque que le terme « Cadre » ne semble pas approprié. Cela fait plutôt penser à une formation de responsable de club. Si un candidat ne dispose pas des 120 points à l'échéance, que se passe-t-il ?

Il devra valider pour pouvoir continuer à disposer d'une licence technique.

C. Notelaers précise qu'il faudra bien expliquer le concept.

Julien lancera le texte complet avec la programmation 2018. La lettre au Secrétaire peut servir également. Les adresses des secrétaires sont bien à jour.

O. Pierre se demande si on utilise My AWBB ?

Julien remarque que beaucoup de candidats modifient leur adresse mail et n'en font pas part.

B. Rausch pense que si la province pouvait connaître la liste des candidats à « former », elle pourrait organiser des clinics.

C. Notelaers pense lui dit qu'il faut faire l'inverse : Organiser des clinics, faire passer l'info et c'est à eux de s'inscrire. J. Marnegrave ne peut pas transmettre les adresses mail des coaches (protection de la vie privée).

B. Riga insiste pour que l'intervenant soit défrayé par la DT. Les clubs risquent d'organiser une formation pour 2-3 candidats. Cela s'est vu dans les années précédentes.

Pour Julien, c'est à nous de donner à nos coaches le maximum de possibilités pour qu'ils puissent continuer à se former. Pour l'instant, il ne veut pas précipiter les choses mais il veut préparer au mieux le futur programme et son contenu. Les clinics devront être encadrés valablement, surtout pour vérifier les coordonnées et les présences des candidats.

3.2 Journée du 11 novembre

Julien désire mettre en route une grosse organisation mini-basket pour le 11 novembre 2018. Mais c'est un dimanche. La Présidente a demandé au CDA pour que la journée du 11 novembre soit protégée par statut.

C. Notelaers répond que protéger un dimanche pose plus de problème qu'un samedi. Il faudrait ne pas programmer de journée ce week-end-là lors de l'élaboration du calendrier. Mais M. Joliet fait remarquer qu'il devient de plus en plus difficile de programmer toutes les journées de championnat. Attention à encore en reporter.

Pourquoi ne pas programmer la journée le 1^{er} novembre en 2018 puisque le 11 est un dimanche ? Tout le monde est d'accord avec la proposition. Julien dit qu'il faut protéger toutes les rencontres, Mini et MaxiBasket. La Présidente fera une proposition en ce sens au CDA.

3.3 Rapports d'Intervision

Julien a reçu des remarques des provinces.

Il faut faire attention aux « on-dit » et à ce qu'on peut dire à l'extérieur. Il a fallu aller dans un club pour s'apercevoir que tout allait bien.

Julien souhaite recevoir les vrais problèmes, des situations avérées. Mais il faut mettre en évidence ce qui va bien. Il fait remarquer une publication de C. Nicolas à destination des clubs namurois avant le début de la saison qui rappelle bien la philosophie du Minibasket.

Julien avait donné une liste de personnes. Mais que doit-il leur dire ? Qui les rémunère ? Sans réponse, il ne peut envoyer personne. Le CDA doit trancher. Le Département Minibasket peut prendre en charge les frais de déplacement mais pas les prestations.

Les clubs doivent aussi savoir qui est responsable des interventions dans les provinces.

E. Penay pense qu'il faut systématiser les interventions, dans les clubs qui sont dans l'esprit et ceux qui n'y sont pas. Le carnet du formateur a été un outil très utile pour tout le monde.

C. Notelaers pense que la majorité des clubs suit la philosophie mais une petite portion d'irrésistibles réfractaires ne la suit pas. Il ne faut pas faire le gendarme mais voir avec eux ce qui les freine et essayer d'améliorer les choses. Les provinces envoient les « problèmes » et Julien enverra quelqu'un de janvier à mai.

C. Nicolas est sceptique sur la taille de terrains : si on joue sur un plus petit terrain, pourquoi ne pas mettre quand même un petit panneau à trois quart du terrain pour garder la gradation pour la progression des enfants. M. Mercier pense que l'important est que les enfants jouent, quelle que soit la dimension du terrain. Julien ajoute que nous sommes tributaires des infrastructures et que nous devons faire avec. L'important est l'esprit.

3.4 Propositions des candidats pour Intervention

Julien passe en revue les candidats potentiels dans les provinces. Il recherche aussi des personnes pour agrandir son groupe de travail (cours et autres). Il attend des précisions du CDA. Le Département prendra les premières interventions en charge.

Comment organise-t-on les interventions ? Qui gère les candidats ? La DT finalise un rapport qui sera transmis aux provinces.

3.5 Tournoi de la Saint-Nicolas

Organisé les 9-10 décembre. 15 équipes U10 et 18 équipes U8. Pas de U12 car le thème Saint-Nicolas ne leur convient pas.

Certains coaches regrettent qu'ils ne puissent pas venir car ils ont déjà des matches de championnat. Ceux qui viennent ne jouaient pas. Le but est donc atteint : tout le monde joue. Pour les U12, la période de juin à Louvain-la-Neuve est privilégiée.

4. Questions des Provinces.

4.1 Manque les cases pour les dates de naissance sur les feuilles U6 U7 U8 (LG)

Uniformisation de la présentation des feuilles de match pour les parties administratives : (// aux feuilles de match des "grands") : plus facile pour ceux qui les remplissent = meilleur apprentissage pour les bénévoles (plus rapide et moins d'oubli) exemple : nom du délégué ou off. Table U12 en haut, U10 en bas, sens de la feuille U6, 7,8....(LG)

Une feuille venant du site a été imprimée. La date de naissance est prévue, il suffit de faire une colonne. M. Joliet précise que les personnes qui font la table sont des bénévoles qui vont évoluer avec leurs enfants. Elle demande que la même philosophie soit respectée pour remplir les documents. Cela faciliterait la tâche des bénévoles. Julien ne désire pas modifier les feuilles.

C. Notelaers avait demandé pour avoir une feuille commune comme celle de la province de Luxembourg. La Présidente demande qu'on lui envoie les fichiers en excell. Il faut que toutes les provinces utilisent la même feuille. Julien les mettra sur le site quand il y aura consensus. Il faudra les utiliser au plus tard le 1^{er} juillet 2018.

4.2 Suggestion d'un membre du CP : concernant les U10 : Dans le règlement, on stipule que si une faute est commise dans l'action de shoot, le joueur tire un LF et s'il est marqué celui-ci compte pour 2 points

La modification serait si le panier est marqué et qu'une faute est commise, on accorde les deux points et on ne donne pas de LF supplémentaire. Car l'action pourrait valoir 4 points au total et cela semble trop pour des enfants de cet âge. (LG)

Ce point de règlement a été mis en place pour éviter les « grosses » fautes sur les tentatives de shoot. On le conserve.

5. Divers.

C. Nicolas : encadrement des rencontres U12. Ne faudrait-il pas prévoir une nouvelle formation ?

C. Notelaers précise que ce sont des formateurs qui doivent encadrer les rencontres.

Julien rappelle qu'il se heurte à des problèmes avec le Département arbitrage où il lui a été remarqué qu'il faisait de la formation d'arbitres. Il appartient aux provinces de faire passer le message et d'encourager les clubs à former des personnes à l'esprit du MiniBasket pour encadrer les rencontres U12. Julien propose de relancer une séance d'information dans chaque province. Les provinces lui envoient un agenda et Julien y donnera suite. Ces séances peuvent permettre aussi de faire naître des vocations d'arbitre officiel.

E. Penay : il serait intéressant de savoir ce que la DT attend des responsables provinciaux et l'inverse également.

La DT attend une coopération. On peut déjà présenter les projets aux AG, 2 réunions annuelles sont organisées. C'est un bon début. Julien espère plus de communications entre les différentes parties, plus de moyens, un échange d'idées, des propositions concrètes. C Notelaers a l'impression qu'il n'y a pas assez de moyens déployés pour améliorer la situation sur les terrains.

M. Joliet : inauguration du Pôle Ballon à Waremme où un gros tournoi Minibasket est organisé ce samedi 25 novembre.

Isabelle DELRUE
Présidente du département Minibasket.

Carine DUPUIS
Secrétaire du département.